

de réaliser ses objectifs si le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice agit comme il l'a fait?

J'ai mis trop de temps, monsieur le président, à exposer cette question, mais elle me semble importante et on n'y a pas répondu. Je pense que le ministre de l'Agriculture pourrait devenir un héros pour notre nation, simplement en s'occupant de cette question car, même si je déteste essayer de parler au nom du peuple canadien, je suis convaincu que tout le monde veut voir disparaître ce régime de faveurs insignifiantes accordées aux lécheurs de bottes que semblent vouloir pratiquer certains partis, régime qui semble plaire de façon particulière aux gens de la basoche qui se collent comme des sangsues au parti libéral.

(Texte)

L'hon. M. Robichaud: Union nationale!

M. Pigeon: Monsieur le président, je pose la question de privilège.

L'honorable ministre des Pêcheries (M. Robichaud) adresse, de son siège, des remarques à la Chambre. Or, s'il y a quelqu'un qui est souvent coupable d'infractions en ce qui concerne le «patronage» auquel il a fait allusion, c'est bien lui!

L'hon. M. Robichaud: Monsieur le président, j'ai vu, tout à l'heure, l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm (M. Pigeon) faire certains signes, de ce genre-ci (indiquant), et je n'ai pu faire autrement que de penser à l'Union nationale.

(Traduction)

L'hon. M. Hays: Pour répondre au député de Port-Arthur, je dirais que seul l'avenir peut trancher ces questions. On n'est jugé que par ses actes. En ce qui concerne le cabinet Pearson, je puis assurer à l'honorable député que je n'ai jamais travaillé avec une équipe d'hommes plus vouée au service de la population canadienne. Tout ce que je puis dire, c'est qu'on verra plus tard si nous réalisons certains des projets que nous avons mis en avant; certains de ceux-ci sont déjà en voie de réalisation.

L'honorable député de Saint-Hyacinthe-Bagot m'a demandé pourquoi nous avons remplacé un des membres de la commission consultative de la Société du crédit agricole. Cette commission comprend dix membres nommés à tour de rôle, certains sont nommés pour un an, d'autres pour deux ou trois ans. Nous avons remplacé M. Blanchette par M. Lamoureux, et nous avons invité les organismes agricoles à établir une liste de personnes qui pourraient siéger au sein de la Société. Cette nomination a été proposée par le président de l'UCC. Je n'ai pas rencontré ce monsieur, mais je crois qu'il est très compétent.

Puis-je rappeler au comité que nous en sommes au huitième jour consacré aux crédits du ministère de l'Agriculture depuis le début de la session? C'est le troisième sur le budget des dépenses, et nous en avons passé cinq à discuter les crédits supplémentaires. Rien ne les y oblige, je le sais bien, mais comme le *Feuilleton* renferme tant de choses sur l'agriculture, je me demande si les députés voudraient tâcher d'en finir avec les divers crédits du ministère.

En effet, il y a assez de mesures agricoles au *Feuilleton* pour nous donner toutes les occasions voulues, plus tard, de revenir sur nos problèmes. On y trouve les modifications à la loi sur le crédit agricole, à la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, une mesure visant l'assurance-récolte. En outre, nous comptons y inscrire d'ici quelques jours le nouveau bill concernant les machines agricoles. A mon avis, il s'agit d'une mesure d'une importance telle pour les cultivateurs que les députés voudront l'examiner le plus tôt possible et avec diligence. Je leur saurais gré de m'aider, par conséquent, à faire avancer l'étude de mes crédits, en leur rappelant de nouveau que nous avons déjà consacré huit jours aux crédits de l'agriculture cette session-ci.

(Texte)

M. Vincent: Monsieur le président, quelques remarques au sujet de ce que vient de dire l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Hays). Tout d'abord, je ne voudrais pas qu'il laisse l'impression que nous sommes à discuter des crédits du ministère de l'Agriculture pour la huitième journée. Ce n'est que la troisième journée que nous les étudions. Il est vrai que nous avons discuté des crédits supplémentaires, mais nous avons de bonnes raisons de le faire en cette circonstance, car l'honorable ministre de l'Agriculture sait très bien que nous avons appris, à ce moment, certaines choses que nous n'aurions peut-être pas apprises autrement.

De plus, l'honorable ministre n'était pas à la Chambre en 1961, et moi non plus, d'ailleurs. Mais on m'informe qu'en 1961, on a discuté des crédits du ministère de l'Agriculture, sur le poste numéro 1 ainsi que les autres, pendant 12 jours. Ce qui veut dire qu'en 1961, on a discuté des crédits budgétaires du ministère de l'Agriculture pendant 12 jours, tandis qu'à l'heure actuelle, nous en sommes seulement à la troisième journée.

Avant d'aborder le sujet dont j'ai l'intention de traiter cet après-midi, je voudrais d'abord féliciter l'honorable député de Lotbinière (M. Choquette), mon voisin de comté, qui a établi en quelque sorte les bases des remarques que j'ai l'intention de faire cet après-midi. Cependant, je voudrais y répondre sur quelques points.